



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

services d'urgence

Question écrite n° 64152

Texte de la question

Beaucoup de nos concitoyens se plaignent des conditions dans lesquelles ils sont pris en charge au sein des services d'urgence des établissements hospitaliers et s'associent aux personnels de ces services pour dénoncer un manque d'effectifs et de lits d'hospitalisation. M. Pierre Hellier demande donc à M. le ministre délégué à la santé s'il est dans ses intentions d'augmenter les effectifs médicaux et paramédicaux au sein des services d'urgence dont la fréquentation ne cesse d'augmenter, de reconnaître la pénibilité du travail de ces personnels et d'accroître le nombre de lits dans ces services. Pour des urgences sécurisées, l'adoption de telles mesures est incontournable.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Hellier](#)

Circonscription : Sarthe (1^{re} circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64152

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 juillet 2001, page 4087